

# DÉBAT PUBLIC CENTER PARCS LE ROUSSET

20 AVRIL AU 4 SEPTEMBRE 2015

CAHIER D'ACTEUR  
N°15 - Août 2015



## Sont signataires de ce cahier d'acteur :

Conseil Régional de Bourgogne, Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bourgogne, Chambre de Métiers et de l'Artisanat région Bourgogne, Conseil Départemental de Saône-et-Loire, Pays Charolais Brionnais, Association des Maires de Saône-et-Loire, Communauté de Communes Cœur du Charolais, Communauté de Communes entre Somme et Loire, Communauté de communes de Semur en Brionnais, Ville de Bourbon Lancy, Communauté de Communes entre la Grosne et le Mont Saint Vincent, un Parc pour l'Avenir du Territoire, Association Régionale des Industries Agro-alimentaires, Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne, Comité départemental d'équitation de Saône-et-Loire, Coopérative Forestière Bourgogne Limousin, Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de Bourgogne, Charolais Brionnais en mouvement, Coop de France Bourgogne Franche Comté, Conseil du cheval de Bourgogne, Fédération Régionale des Coopératives d'utilisation de matériel agricole de Bourgogne, Fédération départementale des Coopératives d'utilisation de matériel agricole de Saône-et-Loire, Destination Saône-et-Loire, Dijon Céréales, Euroforest, Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Saône-et-Loire, Fédération des Comités Agricoles de Saône-et-Loire, Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Bourgogne, Gîtes de France, Interprofession Bétail et Viande Bourgogne, Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire, Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire, Office de Tourisme et de Thermalisme de Bourbon Lancy, Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural de Bourgogne Franche Comté, Mouvement des Entreprises de France de Saône-et-Loire, Société d'Agriculture de Charolles, Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière, Union Viticole de Saône-et-Loire, Vignerons Coopérateurs Bourgogne Jura, Fédération des Vignerons Indépendants de Saône-et-Loire, les vignerons Indépendants de Bourgogne et du Jura, Vive la Bourgogne.

## CAHIER D'ACTEUR

Les forces économiques bourguignonnes et les collectivités locales unies pour soutenir le projet de Center Parcs au Rousset



## LES FORCES ECONOMIQUES BOURGUIGNONNES ET LES COLLECTIVITES LOCALES UNIES POUR SOUTENIR LE PROJET DE CENTER PARCS AU ROUSSET

Les organisations économiques régionales et les collectivités locales œuvrent au quotidien pour le développement de l'activité sur l'ensemble de la Bourgogne. Elles sont mobilisées sur le portage et l'accompagnement de projets, d'acteurs publics et privés, qui contribuent à la vitalité, au dynamisme et à l'attractivité des territoires. Elles ont l'ambition d'optimiser dans la durée les retombées générées par la réalisation du Center Parcs au Rousset.

Parce qu'il est ambitieux et prometteur de retombées locales significatives, les acteurs économiques se mobilisent pour soutenir, au sud de la Bourgogne, le projet de Center Parcs sur la commune du Rousset en Saône-et-Loire.

D'un montant de l'ordre de 170 millions d'€, cet investissement est important pour la Bourgogne, pour ses habitants et pour ses entreprises dans leurs différents domaines d'activité.

La création d'infrastructures périphériques favorisera l'accès au territoire, donc sa valorisation et la qualité de vie des résidents permanents ou temporaires.

Les territoires ruraux bourguignons, comme le montrent plusieurs études socio-économiques, sont dans des situations fragiles et la réalisation d'un village vacances est synonyme d'espérance et de renouveau.

Avec la création de 300 emplois, ce sont également de nouvelles perspectives pour un territoire durement frappé par le chômage.

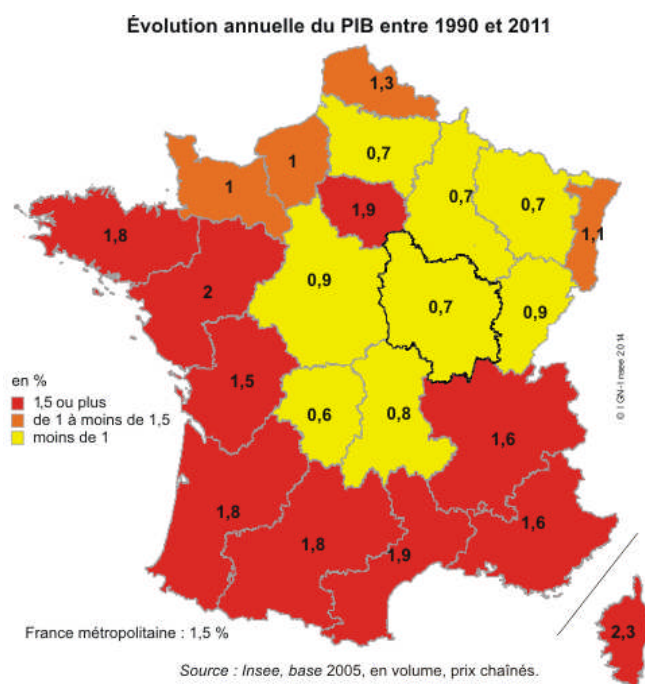
L'évolution de la création de richesse, de la démographie et de l'emploi caractérise une Bourgogne fatiguée avec une attractivité érodée.

C'est une occasion unique pour accroître la fréquentation touristique de notre région, laquelle recèle un patrimoine naturel, architectural, culturel et gastronomique exceptionnel.

Revitaliser notre territoire, dynamiser son économie et son emploi, conserver nos jeunes, améliorer la qualité de vie des Bourguignons, tels sont les objectifs fondamentaux portés par les acteurs économiques régionaux dans leur démarche.

### Une économie au bord de l'asphyxie...

Avec un PIB par habitant de 25.700 € en 2012, la Bourgogne se classe au 11e rang des régions métropolitaines. En 1990, elle se classait alors au 8e rang. La Bourgogne appartient au groupe des régions à très faible croissance, tant économique que démographique, avec deux régions du quart Nord-Est, Lorraine et Champagne-Ardenne, et deux régions du Centre de la France, Auvergne et Limousin.



En 20 ans, l'économie régionale s'est transformée, moins industrielle et moins agricole, et davantage tertiaire. Ces transformations sont surtout visibles sur l'emploi, alors que la composition sectorielle de la valeur ajoutée en volume évolue peu.

## Le Center Parcs du Rousset, un ballon d'oxygène pour l'économie régionale...

La réalisation du Center Parcs, à travers sa construction, la création d'infrastructures périphériques, puis de son fonctionnement, génèrera une forte activité dont les entreprises bourguignonnes pourront profiter. Il s'agit de retombées économiques directes et conséquentes dans un contexte morose.

L'accroissement de la fréquentation de la Bourgogne, synonyme d'ouverture du territoire, constitue une réelle opportunité pour l'ensemble des secteurs d'activité et toute la population. Ce développement autorise la prise d'initiative des acteurs locaux et des habitants dans des projets aujourd'hui contraints au regard de leur viabilité.

Le commerce, l'artisanat, l'agriculture et la viticulture verront naître ainsi de nouvelles perspectives grâce à l'accroissement du nombre de visiteurs. Les activités liées au tourisme devraient pleinement profiter de ce nouveau contexte.

L'extraordinaire patrimoine naturel, architectural, culturel et gastronomique trouvera des conditions plus favorables à la valorisation de sa richesse et au développement de son rayonnement.

Le poids de la construction au sein de la valeur ajoutée a tendance à diminuer, surtout depuis la crise de 2008, où il est passé de 6,4 % à 5,2 % avec de nombreuses pertes d'emplois.

Avec 88.000 emplois supplémentaires, le secteur tertiaire représente 73 % des emplois en 2011 contre 62 % en 1990, soit un gain de 11 points, mais son poids reste plus faible qu'en France et progresse moins vite.

La croissance de la population active, qui contribue à la production de richesse, est aussi très modérée en Bourgogne avec une hausse de seulement +8 % entre 1990 et 2011 contre +18 % en France métropolitaine.

Le chômage des jeunes a progressé plus fortement en Bourgogne qu'en France au cours des 10 dernières années.

## Le Center Parcs, un projet porteur d'une embellie pour l'emploi...

La mise en chantier du Center Parcs au Rousset sera créatrice d'emploi : entre 300 et 500 emplois selon les étapes de la construction, notamment dans la filière bois. L'activité régulière du parc de loisirs nécessitera la création de 300 emplois, correspondants à 220 équivalents temps plein.

La construction puis l'exploitation du Center Parcs



## Ciel sombre pour l'emploi en Bourgogne...

L'industrie régionale a perdu près de 44.000 emplois et concentre désormais moins de 16 % de l'emploi régional contre 24 % en 1990.

De même, l'agriculture a perdu 17.000 emplois et ne représente plus que 4,6 % de l'emploi total en 2011 contre 7,5 % en 1990.

seront aussi une opportunité pour les apprentis ou les jeunes en recherche d'emplois.

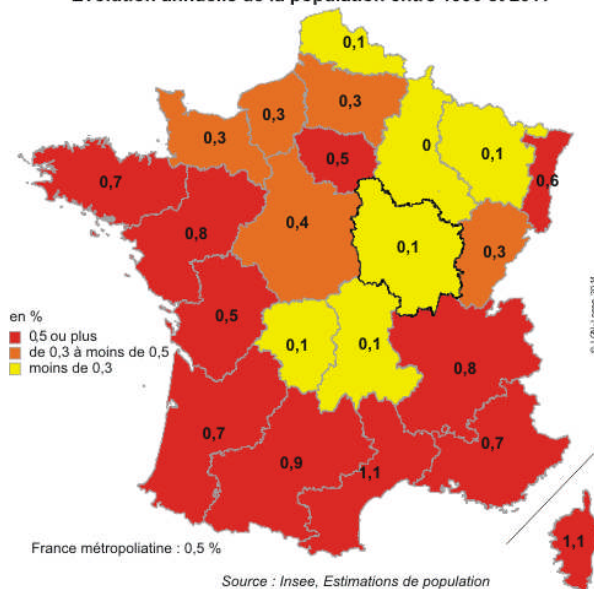
Les forces économiques de Bourgogne croient au développement global des activités économiques sur l'ensemble du territoire pour créer une dynamique durable en termes de création d'emplois. Les initiatives individuelles ou collectives pourront s'adresser à un public élargi et diversifié.



## Une démographie bourguignonne en berne et des perspectives inquiétantes

La population régionale a augmenté de 0,1 % par an en moyenne entre 1990 et 2011, un rythme cinq fois inférieur au rythme métropolitain. Cette faible pression démographique se traduit par un faible développement de l'économie présentielle dont l'activité est tournée vers la population locale comme le commerce, la construction ou l'administration publique. Cette sphère économique, sur laquelle repose l'essentiel des créations d'emplois, est moins dynamique dans la région, d'autant que l'attrait touristique est loin d'être suffisant pour compenser la faiblesse de la demande locale.

Évolution annuelle de la population entre 1990 et 2011



En

forces économiques régionales estiment qu'en améliorant l'attractivité du territoire et en participant au développement économique régional, le Center Parcs au Rousset doit contribuer à améliorer la situation démographique bourguignonne. Il s'agit d'un enjeu considérable d'autant plus qu'un quart de la population bourguignonne est concentrée dans les quinze grandes communes de 10.000 habitants et plus. Leurs aires urbaines rassemblent 63 % des bourguignons. Celles qui gagnent des habitants sont toutes situées à l'est et au nord de la région, sur les territoires à la croissance démographique la plus soutenue.

L'implantation du Center Parcs, comme de toute entreprise dans des territoires ruraux à la fragilité avérée, est de nature à rééquilibrer une situation génératrice d'inégalités.

## Synthèse

Avec la ferme volonté de soutenir des projets porteurs de développement économique, générateurs d'emplois et conservant le plus grand nombre d'actifs dans les territoires, les forces économiques bourguignonnes et les collectivités locales refusent le fatalisme et défendent la liberté d'entreprendre.

Le projet de Center Parcs au Rousset fédère les acteurs locaux qui luttent pour un développement local ambitieux, équilibré et durable. Nos territoires bourguignons ont besoin de rompre avec un isolement croissant, de retrouver de l'optimisme, de renouer avec la réussite et de regarder l'avenir avec sérénité.

Les forces économiques bourguignonnes sont convaincues que l'aboutissement d'un tel projet et la mobilisation des acteurs locaux pour sa réussite participeront au rayonnement de la Bourgogne et optimiseront les retombées positives pour toute la population.

**«Il n'y a pas de territoires sans avenir, il n'y a que des territoires sans projets.»** - Paul Houée, sociologue

2040, selon l'INSEE, les jeunes de moins de 20 ans seraient 20.000 de moins et leur part dans la population passerait de 23 % à 21 %.

Selon les mêmes sources, il y aurait en Bourgogne 131 inactifs pour 100 actifs en 2040, contre 94 actuellement.

## Les projets porteurs de développement économique et d'attractivité pour conserver nos jeunes

Une région qui voit partir "ses" jeunes est une région qui hypothèque son avenir et se prive de créativité. Les